

## SORTIE À PERPIGNAN



### PALAIS DE JUSTICE

Dans l'article d'aujourd'hui, nous retracerons le parcours de notre sortie à Perpignan. Nous sommes partis du lycée à 6h45 et sommes arrivés dans les alentours de 9h au Palais de justice de Perpignan. Nous avons pu assister à 2 procès.

Le premier jugement concernait une affaire de violence grave avec suspicion de préméditation. Le prévenu est condamné à 18 mois dont 9 mois fermes. Quant au co-auteur, il a écopé de 4 mois de prison avec maintien en détention.

La 2ème affaire jugeait un vol qui aboutira à 8 mois de prison ferme avec maintien en détention du à de nombreuses récidives.



### LYCÉE HOTELIER ET L'ENTREPRISE PAYOTTE

Après le tribunal, nous nous sommes dirigés vers le lycée hôtelier d'Argèles-sur-Mer (Lycée Christian Bourquin), où nous avons été accueilli et servi par des élèves en BTS hotellerie.

Après dégustation du menu, le directeur du lycée nous a fait visiter les cuisines et expliqué le cursus.

Nous nous sommes ensuite rendu à l'usine de production de Payotte, entreprise d'espadrilles, où nous avons pu assister et participer en direct au processus de production.

Le créateur de l'entreprise, nous a expliqué le parcours de l'entreprise.

Ensuite, nous sommes allés à la boutique, où nous avons vu les différents types d'espadrilles à la vente.



---

# BREAKING NEWS

---

Journée au Tribunal Judiciaire de Perpignan,  
au lycée hôtelier d'Argelès-sur-mer et chez Payote

---



---

## Le Tribunal Correctionnel de Perpignan reçoit le LFB

---

Les tribunal judiciaire a reçu le Lycée Français de Barcelone et a permis aux élèves de Terminale STMG d'assister à deux audiences. La première correspondait à une tentative de meurtre avec préméditation

Enoncé de la sentence :

- 18 mois dont 9 fermes et 9 avec sursis pour l'auteur et 4 mois avec maintien en détention pour son complice dans le second rôle de l'affaire.
- 8 mois fermes pour l'auteur des faits

**18**  
**OCT**

6 Pl. François  
Arago, 66000  
Perpignan,  
France

**18**  
**PM**



---

# BREAKING NEWS

---

---



---

## Les STMG du Lycée Français de Barcelone a eu l'honneur de manger au Lycée hôtelier d'Argelès-sur-Mer

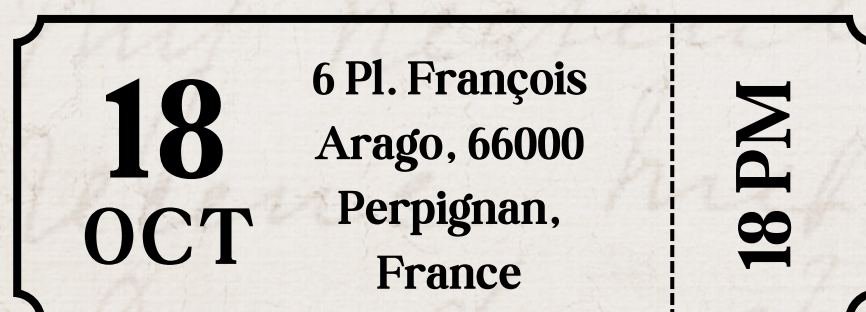
---

---

La classe de STMG du Lycée Français de Barcelone on eut l'occasion de manger un repas concocté et servi avec grand soin par les étudiants en BTS hôtellerie et restauration.

le menu était présenté dans l'ordre suivant :

- Raviole de gambas avec sauce curry-coco
- Tartare de boeuf a l'italienne
- Rossini de lapereau
- Tartelette framboise pistache, coulis , sorbet mignardise du jour





# BREAKING NEWS



## Visite de l'atelier Payote

La compagnie payote a reçu les étudiants de la filière STMG du lycée français de Barcelone, ils ont pu assister et participer à chaque étape nécessaire à la création de deux paires d'espadrilles qui ont été faite pour les deux Professeurs présents, Mme Fernandez et Mr Thomas FROMAGET, tous deux enseignant dans la série STMG. L'entreprise, fondée il y a 7 ans, produit déjà 80 000 paires par an, et construit actuellement une usine afin de pouvoir en produire 1 000 000. Elle a réalisé de nombreuses collaborations, la dernière étant avec l'Équipe Française de Rugby.

**18  
OCT**

6 Pl. François  
Arago, 66000  
Perpignan,  
France

**18 PM**

# ***VISITE A PERPIGNAN***

***18 Octobre 2023***

***T-STMG***

## ***Tribunal de Perpignan***

Dans un premier temps nous sommes arrivés au tribunal de Perpignan et nous avons assisté à trois audiences différentes. La première audience s'est déroulée assez rapidement car le Président a demandé un renvoi. La deuxième audience a duré près d'une heure et demie, les deux accusés étaient dans le prétoire, l'audience s'est déroulée en plusieurs parties, en premier temps le juge nous expose les faits, où les deux hommes avaient été accusés de tentative de meurtre avec préméditation, puis homicide et puis violence volontaire et menaces de mort. La victime ayant été retrouvée sans pantalon au beau milieu d'un village habituellement calme.

La victime a menacé les deux hommes et leur a dit de les retrouver chez lui. Les deux accusés s'y sont rendus et la victime leur a tiré dessus avec un pistolet d'airsoft.

Un des deux hommes a été touché et tout a dégénéré quand la situation s'est retournée. Un des deux hommes a retiré le pantalon de la victime croyant qu'il cachait une arme. Les deux hommes ont menacé de mort au voisinage, le Président a condamné l'homme le plus impliqué dans l'affaire à 18 mois de prison dont 9 mois assortis d'un sursis probatoire avec obligation de travailler, de soigner ses addictions, et interdiction de paraître sur les lieux des faits (commune d'Egat). Son complice a été condamné à 4 mois avec maintien en détention.



# VISITE A PERPIGNAN

18 Octobre 2023

T-STMG

## LYCEE HOTELIER D'ARGELES

Nous avons été accueilli par des élèves en dernière année de BTS hotellerie restauration (service et de la cuisine). Notre déjeuner a été servi et préparé par ces jeunes étudiants. Nous nous sommes régalés avec ces plats haut de gamme (amuse bouche, premier plat, second plat, dessert café gourmand et boisson au choix).



## PAYOTE

Nous finissons par une visite dans l'entreprise écologique et made in France, Payote (qui signifie chiffon en catalan). Le créateur nous a raconté son histoire, le début de son aventure et aussi les crises subies comme par exemple le Covid-19. Cette entreprise créée il y a 7 ans, nous a montré comment créer et personnaliser des espadrilles. Cette expérience nous a appris la difficulté des métiers d'artisans (le secteur secondaire).

# EXPÉDITION À PERPIGNAN

Journaliste: Oriol Salat et Alex Badenas

Sortie à Perpignan 18/10/2023

Mercredi 18/10/2023 la classe STMG est partie de Barcelone en bus à 6h45 direction Perpignan pour le tribunal correctionnel. Après un long trajet en bus, ils sont enfin arrivés.

Une fois arrivés, ils sont entrés dans le tribunal correctionnel, c'était une très grande salle, avec des sculptures de philosophes au mur, l'accusé était dans une boîte en verre. À sa droite, il y avait une personne qui écrivait tout ce qui se passait dans le procès et cette personne est appelé Greffier. En face de la place de l'accusé se trouvaient les avocats, la table où le Président s'asseyait était la plus haute de toute la salle et à côté se trouvaient les assesseurs. Finalement, il y avait une table où s'asseyait le Procureur et, à côté de lui, le journaliste.

Ils ont assisté à deux procès, dont l'un s'est soldé par une condamnation à 18 mois de prison, dont 9 mois fermes, à une cure de désintoxication et à une interdiction de séjour dans la commune d'Egat, pour avoir agressé un homme en état d'ébriété et pour avoir proféré de multiples menaces de mort. Son coauteur est relaxé de la infraction de menaces sur témoin mais condamné à 4 mois avec maintien en détention.

Le second cas concerne un homme qui s'est introduit dans une propriété privée et a volé un vélo qui se trouvait dans un abri de jardin qu'il a dû forcer pour l'ouvrir, il y a donc eu dégradation d'une propriété privée et a également volé une valise contenant des ustensiles de barbecue, cet homme était sans domicile fixe.

Vers 13h00 ils sont allés déjeuner au lycée hôtelier pour un menu à 25 euros préparé par les élèves en BTS hotellerie-restauration.

Le menu comprenait des raviolis, du tartare, des rossini, une tartelette aux framboises et du sorbet.

Puis ils nous ont fait une présentation de ce qu'ils font au lycée.

Le dernier endroit était Payote, une entreprise d'espadrilles, où ils ont pu voir comment les espadrilles sont fabriquées. Le propriétaire a expliqué comment lui est venue l'idée de créer cette entreprise, les collaborations qu'il a réalisées, ce qu'il fait pour promouvoir. Sa marque et l'évolution de l'entreprise. Il a également expliqué ses précédentes entreprises et son expérience professionnelle.

Pour terminer cette belle journée, les élèves de la T STMG sont retournés au lycée français de Barcelone en autocar et sont arrivés à 19h30.





# SORTIE À PERPIGNAN

## LE TRIBUNAL

Après notre départ en bus à 6h45 du matin, nous sommes arrivés sur la place de François Aragon à Perpignan vers 9h00 pour nous rendre au Palais de Justice et rentrer au Tribunal Correctionnel.

Nous sommes entrés directement, pour témoigner le premier cas. Celui-ci a été reporté par le Président pour le mois de décembre dans les 10 premières minutes.

Par contre, le deuxième cas était plus intéressant, quand deux individus se sont présentés accusés de tentative d'homicide (dont l'un d'eux étant complice) et multiples menaces de mort. Le Président a commencé à expliquer en détail les faits en questionnant régulièrement les accusés qui se trouvaient dans le box. Ensuite, la Procureure a résumé les faits en tenant compte des affirmations des comparants, en donnant une première version de la sanction. C'est ainsi que les avocats interviennent afin de réduire la sanction. Finalement, la Procureure donne une version définitive de la sanction: 18 mois d'emprisonnement (dont 9 mois d'un sursis de probation avec obligation de travailler, de soigner ses addictions et interdiction de paraître sur la commune de la victime) pour l'auteur de l'agression, et 4 mois avec maintien en détention pour le complice.

Finalement nous avons pu assister à un dernier procès, dans lequel Mr Sanchez a été accusé d'avoir rentré dans une propriété privée et avoir essayé de voler un vélo et une boîte à outils de barbecue, l'individu a été accusé de tentative de vol et a été condamné à 6 mois de prison.



Atelier de Fabrication de Payotte

## LYCÉE HOTELIER

Après 3h dans le tribunal on a fait une pause de 10 minutes et on est reparti en bus au Lycée hôtelier de Perpignan. On a été reçu par des élèves qui nous ont emmenés dans un des multiples restaurants. On s'est répartis sur plusieurs tables et ils nous ont présenté la carte. Ensuite ils nous ont offert une boisson de notre choix (jus d'orange-vin) et ils ont commencé par l'élaboration de nos plats. D'abord on a commencé avec un ravioli de crevette combiné avec une sauce de coco curry, ensuite on est passé à un tartare de boeuf qui a été élaborée devant nous et après ça on a été servi un lapereau avec une galette de parmesan avec du pesto par dessus. Pour finir ils nous ont offert une galette de framboise avec une glace de framboise combinée avec de la poudre au sucre. Pour terminer notre visite le directeur du lycée nous a présentée cette formation et les cuisines de l'établissements.

## VISITE À L'ATELIER D'ESPADRILLES: PAYOTE

Vers 15h00, nous sommes arrivés à l'atelier d'espadrilles de l'entreprise française payote. Le chef de l'entreprise et son assistant nous ont montré le procès de fabrication d'une paire d'espadrilles auxquelles nous avons tous participé pour finalement les donner aux professeurs. Les fabricants commencent par choisir le design de l'espadrille qu'ils imprimeront sur une pièce de papier, ils couperont et mettront le papier sur une pièce de toile dans un four spécial qui fera que l'encre du papier se fondra sur la toile. Ensuite, la toile sera coupée à mesure, puis cousue et ajoutée à la soule, et préparée pour la vente. Finalement nous sommes rentrés à 19h20 à Barcelone, pour rentrer à nos maisons et réviser pour l'évaluation de 2h du lendemain.

# Sortie à Perpignan, une expérience inoubliable!

Rédigée par Maroussia Egiazarian, Giovanni Jones et Nicolas Marquet.

---



## Une journée mouvementée

Le Mercredi 18 octobre à 6H45 du matin nous sommes parties en direction de Perpignan accompagné par nos professeurs de spécialités de Droit, Sciences de Gestion et Management : Mme Fernandez et M. Fromaget.

Cette journée a été divisée en 3 parties, tout d'abord de 9H à 11H45 nous avons rendez-vous au Palais de Justice où nous allons assister à une audience du tribunal correctionnel, de 12H à 15H c'est au lycée hôtelier Christian Bourquin d'Argelès que nous devons déjeuner et pour finir nous avons eu la chance de pouvoir visiter l'entreprise d'espadrilles PAYOTE.

---

---

## Un Tribunal Marquant

En entrant dans le Palais de Justice de Perpignan, nous avons eu le privilège d'assister à 3 comparutions.

Le tribunal est moderne et à de belles finitions ce qui rendait notre visite plus prestigieuse. Dans la salle nous avons un champ de vision clair qui nous permettait de discerner tous les personnages dont les rôles étaient importants.

D'emblée la Salle est répartie en trois parties, à notre gauche nous avons un journaliste et Mme la Procureure qui représente en personne le ministère public, à notre droite nous avons le Box des Comparants supervisés par des fonctionnaires pénitenciers en face d'eux se trouvaient leurs avocats et à leur droite se trouvait le Greffier, pour finir en face de nous se trouvait le Président entouré par deux ascenseurs.

Parmi les 3 comparutions, une d'entre elles nous a touchée par sa complexité : la deuxième comparution. Les comparants sont les suivants : Mr Fessart et Mr Donval, la victime n'a pas pu se présenter compte tenu de son état de santé dégradé.

Les faits sont les suivants: violences graves, menace de morts commis par les deux comparants sur la victime William Sanchez le 24 Septembre dans la commune d'Égat, 66120 au Département des Pyrénées Orientales.

Le conflit survient tout d'abord à cause de deux raisons l'une d'entre-elle est liée au licenciement de Mr Donval et la Seconde à cause du non paiement de la voiture vendue par Mr Donval à Mr Sanchez, suite á ces deux problèmes des menaces de mort et des conflits ont accentué la colère des deux parties.

Une altercation entre les deux parties à eu lieu le 24 Septembre où la victime M.William Sanchez a subi un traumatisme, plusieurs déchirures, des ecchymoses, des lésions, des chocs multiples et des côtes cassées. Les deux parties étaient fortement alcoolisées et disposaient d'un casier judiciaire chargé.

Le magistrat a condamné M. Donval à 18 mois de prison, dont 9 mois assortis d'un sursis probatoire avec obligation de travailler et de guérir de ses addictions avec une interdiction

---

de circulation dans la commune d'Égat. M.Fessart a été considéré complice en revanche son implication étant considérée comme mineure par rapport à celle de M. Donval, il a été condamné à 4 mois de prison ferme, avec obligation de travail et à guérir de ces addictions.

## **Un Déjeuner préparé avec soins**

Le midi, nous avons été chaleureusement accueillis pour déjeuner au lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-mer. Nous avons pu déguster un menu préparé par des étudiants en BTS Hôtellerie et Restauration dans le Lycée même. Cela nous a permis de manger à midi, en plus de profiter d'une expérience mémorable, puisque le service est réalisé par des étudiants en formation! Cela leur permet de se former dans des situations réelles, et donc gagner directement de l'expérience professionnelle en même temps qu'ils sont en formation. On commence par déguster un raviole de gambas sauce curry coco, suivi par un tartare de boeuf à l'italienne, d'un Rossini de lapereau accompagné par un tatin de légumes sur un sablé au parmesan et finalement comme dessert nous avons pu savourer une tartelette de framboise pistache avec un coulis sorbet de fraise, évidemment, sans oublier les cafés avec les mignardises du jour. A l'occasion d'être présent dans les lieux, on en a profité pour réaliser une visite des installations des lieux, qui datent seulement de 2015! Ce lycée est un des meilleurs lycées hôteliers et restauration de France, qui compte même avec des chefs étoilés Michelin pour enseigner aux étudiants de cuisine.

---

## Payote

Après un délicieux déjeuner nous nous sommes dirigés vers l'entreprise Payote. En arrivant, le fondateur de l'entreprise d'espadrille nous a accueilli et nous a présenté l'histoire de Payote en répondant à nos questions. L'auto-entrepreneur a eu un parcours scolaire difficile mais a pu trouver son propre chemin et réalise à l'année, plus de 3 millions de paires d'espadrilles vendues. Il nous a ensuite donné la chance de créer deux paires d'espadrilles pour nos professeurs accompagnateurs, à l'aide des professionnels de l'atelier. La première étape était l'impression du motif que nous allons utiliser. Ensuite, le professionnel a coupé le papier et imprimé en respectant le droit du fil qui définit l'élasticité de la toile selon le sens par lequel on la prend. Après cela, pour insérer le motif sur le tissu en le mettant dans le four qui allait chauffer le tissu à plus de 200 degrés Celsius pour environ 45 secondes de façon à réaliser la sublimation sur le tissu. Ensuite, chacun d'entre nous a calqué une forme dans le tissu et pour ensuite le découper. Finalement nous avons tissé et reconstruit le produit final en ajoutant nos signatures sur l'espadrille d'une de nos professeures qui prendra sa retraite cette année.

## UNE AVENTURE ÉDUCATIVE DE LA FILIÈRE STMG : DE BARCELONE À PERPIGNAN, ENTRE TRIBUNAUX, GASTRONOMIE ET ARTISANAT LOCAL"

### EXPLORATION DU SYSTÈME JURIDIQUE À PERPIGNAN

Perpignan, France - Notre aventure a débuté par un pittoresque voyage en bus depuis Barcelone, nous transportant vers le tribunal de Perpignan. Trois procès juridiques captivants ont constitué notre première immersion dans le système judiciaire local, nous offrant un aperçu approfondi de la vie judiciaire. nous avons été témoins d'une série de procès captivants, chacun révélant des nuances et des complexités du système judiciaire.

Le premier cas, marqué par la méconnaissance des faits, mettait en cause un accusé mineur. Après trois audiences, la décision finale a surpris en renvoyant l'affaire pour une quatrième fois, illustrant la délicatesse des affaires impliquant des jeunes.

Le deuxième cas a exposé une situation tendue avec une victime et deux accusés. Les faits, survenus dans un contexte d'ivresse, ont impliqué des actes de violence physique et moral. La décision finale a été sans appel, condamnant les accusés à 18 mois de prison, dont 9 mois avec sursis, soulignant la gravité des conséquences de leurs actions.

Enfin, le troisième cas a mis en lumière une effraction chez une victime dans sa propriété. Les délibérations ont abouti à une décision de 8 mois d'emprisonnement pour l'accusé, soulignant l'importance accordée à la protection des biens et à la sanction des infractions.



### FESTIVAL CULINAIRE DANS UN LYCÉE HÔTELIER

Après cette matinée, nous nous sommes dirigés vers le lycée hôtelier renommé de la région. Les élèves nous ont accueillis avec un menu raffiné, une délectation préparée avec une maîtrise culinaire impressionnante. Chaque plat était une œuvre d'art gastronomique, témoignant du talent exceptionnel des étudiants.



---

## L'ART DE LA CONFECTION AVEC PAYOTE

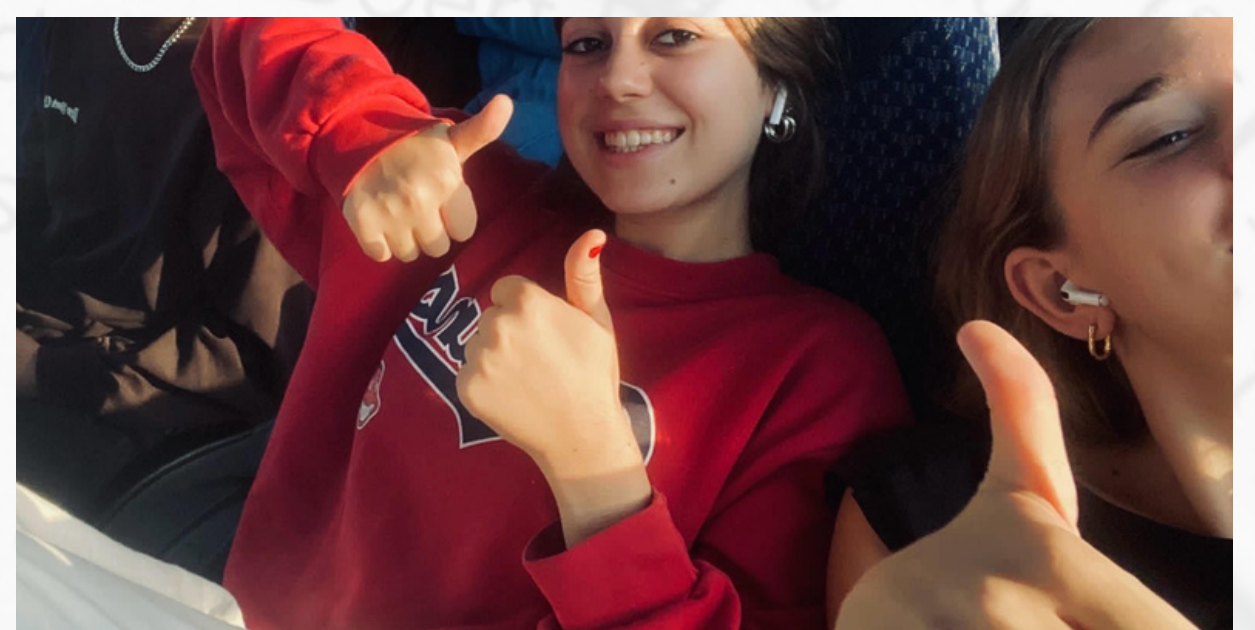


La découverte gourmande s'est poursuivie avec une visite chez Payote, une entreprise dévouée à la production et à la vente d'espadrilles 100% made in France. L'usine a ouvert ses portes pour nous plonger dans l'art minutieux de la confection d'espadrilles, mettant en lumière le savoir-faire local et l'engagement envers la qualité. Le gérant de l'entreprise nous a ensuite laissé réaliser des espadrilles ce qui nous a permis d'enrichir l'expérience en créant des moments d'apprentissage tout en se divertissant.

---

## LE RETOUR EN BUS DE PERPIGNAN À BARCELONE

Enfin, notre retour à Barcelone en bus a été un moment propice à la réflexion, nous permettant de digérer toutes les expériences vécues au cours de cette journée. Une excursion qui a transcendé les frontières géographiques pour renforcer les liens culturels entre nos deux régions voisines, tout en élargissant notre compréhension de la justice, de la gastronomie, et de l'artisanat local.



# LA JOURNÉE A PERPIGNAN



## Le Palais de justice

En premier, nous avons visité le tribunal de justice de Perpignan. Dès que nous sommes entrés nous avons vu la complexité de la salle. Nous avons vu d'une part le journaliste, la Procureure, deux ascenseurs, le greffier, les avocats et le box des accusés. Finalement au centre nous avons le Président.

Un des cas était celui d'un SDF qui avait rentré dans la maison de quelqu'un et a essayé de voler un vélo et une valise d'ustensiles de cuisine barbecue. Il a été condamné 8 mois de prison.

Dans l'autre cas un alcoolique avait tenté, de tuer un homme. A la fin il a eu 18 mois de prison, dont 9 mois avec sursis, obligation de soigner ses addictions et interdictions de paraître sur la commune des d'

Egat



## Lycée Christian Bourquin

Enfin, 2 desserts nous ont été proposés : le premier était une tarte aux framboises avec pistache, coulis et sorbet. Juste après, une assiette avec 3 chocolats chacune : un de framboises, un de chocolat pur et un de génoise. Quelques personnes ont commandé du vin et il était très bon. Nous avons été très bien accueillis et traités, c'était une expérience extraordinaire !

Nous nous sommes ensuite rendus au Lycée Christian Bourquin. On nous a rapidement fait visiter les cuisines et certaines salles, puis nous avons déjeuné. La nourriture était excellente. Nous avons d'abord mangé des raviolis aux crevettes avec une sauce au curry et à la noix de coco. Nous avons ensuite dégusté un tartare de veau à l'italienne et enfin un lapin Rossini avec une tatin de légumes sur un craquelin avec du beurre de parmesan et un jus de porto corsé.



# LA JOURNÉE A PERPIGNAN



## Notre visite a l'entreprise Payote

Après notre repas dans le lycée hôtelier, nous sommes montés dans l'autocar, et nous nous sommes rendus à la boutique de l'entreprise Payote. Apprécié la bonne qualité de sespadrilles, nous avons repartis, mais cette fois vers l'atelier. Dès que nous sommes arrivés le fondateur nous a accueilli,. Il nous a raconté l'histoire de l'entreprise et comment il a eu l'idée de créer Payote. Donc, quand il était en train de travailler il apporte des espadrilles qu'il avait customisé lui-même, et quelqu'un lui a demandé qu'ou il avait acheté ses espadrilles, il lui aurait dit qu'ui même et qu'il pourrait le faire pour lui, c'est comme ça qu'il a commencé Payote



## L'atelier de espadrilles

Il a propose de fabriquer des espadrilles à nos professeurs. Il nous a donc montré le procesus. Pour commencer il faut choisir et imprimer un motif, après il faut sérigraphier l'impression du papier dans le tissu. Pour après couper les panneaux nécessaires pour fabriquer les espadrilles. Une fois les panneaux coupés on doit coudre les panneaux pour fabriquer l'espadrille, et après coudre aux semelles.

Pour finir il a eu beaucoup d'élèves qui ont voulu à se faire des photos dans la voiture en forme d'espadrille, et pour finaliser l'expérience on est parti vers l'atelier de retour pour faire une photo. L'autocar de retour pour Barcelone nous a permis d'arriver au Lycée Français à 19: 40.